

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies
de l'Informatique et du Numérique

ESTIN

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
والمؤسسات البحثية
والمؤسسات العلمية في علوم وتكنولوجيا
الإعلام الآلي والرقمنة



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session		
Numéro de la session	Date	Type de la session
05	23/07/2024	Extraordinaire

Textes de référence	
N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.

Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies
de l'Informatique et du Numérique

ESTIN

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
والمدرسة العليا في علوم وتكنولوجيا
الإعلام الآلي والرقمنة



Liste des membres présents¹ :

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue	
4	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
5	DJENADI Ali	Directeur du laboratoire LITAN	
6	MEDJOU DJ Rafik	Représentant des Maîtres de Conférences	
7	ISSAADI Badredine	Représentant des Maîtres de Conférences	
8	CHELOUAH Leila	Représentante des Maîtres Assistants	
9	DAOUDI Meroua	Représentante des Maîtres Assistants	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maîtres de Conférences
2	BELAID Ahror	Représentant des Maîtres de Conférences

1. Ordre du jour de la session.

Point n° 1. Demandes d'organisation des manifestations scientifiques au titre de l'année budgétaire 2024.

Point n° 2. Demande de remplacement du directeur et co-directeur de thèse.

¹ Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN

2. Déroulement des travaux de la session.

Après l'ouverture de la séance à 10h00, le président du conseil scientifique a donné la parole au directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique pour présenter chaque point comme suit :

Point n° 1. Demandes d'organisation des manifestations scientifiques au titre de l'année budgétaire 2024.

a. Présentation

Le directeur adjoint chargé de la formation doctorale et de la recherche scientifique a présenté aux membres du conseil scientifique les demandes d'organisation des manifestations scientifiques suivantes :

1. National conference on intelligent systems and cyber security (ISCS) 2024 organisé le 9 et 10 décembre 2024 par l'ESTIN et le LITAN.
2. Colloque international sur l'IA organisé les 11 et 12 décembre 2024 par l'ESTIN.

b. Résolutions

Le conseil scientifique a émis un avis favorable à la demande d'organisation des deux manifestations scientifiques. Cependant, il recommande l'enrichissement du comité scientifique de la conférence ISCS2024 pour lui donner le caractère national.

Point n° 2. Demande de remplacement du directeur et co-directeur de thèse.

a. Présentation.

Le conseil scientifique a reçu du comité de formation doctorale 2022-2023, la proposition de remplacements dans la direction et la co-direction de thèse de M. ABBES Anis Chawki, portant sur le sujet "Internet of Behaviors: Data and behavioral targeting", comme suit :

1. le remplacement du directeur de thèse, Dr. KHANOUCHE Mohamed Essaid par Pr. TARI Abdelkamel.
2. le remplacement de la co-directrice de thèse, Dr. CHEKLAT Lamia par Dr. KHANOUCHE Mohamed Essaid.

b. Résolutions.

Le conseil scientifique a approuvé lesdits remplacements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h00.

Fait à Amizour le, 23/07/2024.

Le président du conseil scientifique



مدير المدرسة العليا في العلوم والتقنيات
الإعلام الآلي والرقمنة
الأستاذ: طاري عبد الكمال